



REGLEMENT PAN 'DANIEL LAMARQUE'

Grimpeuses, grimpeurs. Pyrénéa-Sports est club associatif multi-sports (ski, alpinisme, rando, escalade) installé dans un immeuble en copropriété. Cela signifie que le pallier du pan est emprunté par des non grimpeurs adhérents ou non au club. Ce règlement a donc pour but de concilier les besoins de chacun.

A- La salle

La petite salle de droite peut servir de vestiaire et des casiers sont à votre disposition sur le pallier afin de ne pas gêner la circulation dans l'immeuble.

⚠ En périodes scolaires, le pan est fermé au public sur les créneaux suivant pour cause de cours encadrés :

- **Lundi** 17h - 19h15 : collège Marguerite de Navarre
- **Mardi** 18h - 22h30 : groupe compèt et cours adulte
- **Jedi** 19h - 21h00 : cours adultes
- **Vendredi** 17h - 18h30 : groupe pré-compèt

B- L'accès

Accès gratuit pour les adhérent du club, 3€ la séance pour les autres à remettre au secrétariat (ou au responsable de clé qui transmettra le cas échéant).

Pour les clefs et l'ouverture, 2 possibilités :

- ✓ Demandez la clé au secrétariat (14h-18h du mardi au vendredi). Si des grimpeurs restent après 18h, Christine laisse la clé à un grimpeur adhérent chargé de fermer la salle et de déposer la clé dans la boîte au lettre.
- ✓ Demandez la clé à un responsable bénévole de clé. Les clés ne peuvent être remise qu'aux membres du club. En dehors des horaires d'ouverture du secrétariat, les grimpeurs non adhérents doivent donc obligatoirement être accompagnés.

⚠ Toute reproduction de clé entraînera l'expulsion immédiate et définitive de l'association.

C- Les mineurs

- ✓ Les mineurs de moins de 16 ans doivent être accompagnés par un adulte.
- ✓ Les mineurs de plus de 16 ans adhérents à la section et les compétiteurs peuvent venir de façon autonome après accord d'un des BE.

D- Le parking

Les parking du Hédas (payant) et Verdun (gratuit) sont à votre disposition. Le petit parking gratuit au pied de l'immeuble est réservé aux résidents et au personnel de Pyrénéa : le stationnement y est donc interdit pour les membres du club !

E- Dans le pan

- ✓ **Respectez les règles de sécurité élémentaire :**
 - ✗ Ne pas rester sous la trajectoire de chute potentiel d'un grimpeur.
 - ✗ Anticiper les chutes et amortissez celles des autres grimpeurs (se parer)
- ✓ **Magnésie en poudre interdite ! Il en existe en boule, gel ou liquide.**
- ✓ Tout déplacement de prise ou de marquage est soumis à l'accord des BE.
- ✓ Il est interdit de manger dans le pan. Une poubelle est à votre disposition sur le pallier, respectez la propreté des lieux.

F- Sécurité

Il est interdit de fumer dans l'ensemble des locaux du club. En cas d'incendie, un extincteur est accroché dans l'entrée.

La capacité d'accueil maximale est de 19 personnes grimpeurs ou non.

Si un grimpeur se blesse durant l'activité, **ne le manipulez pas** et appelez tout de suite soit les pompiers (18) soit le SAMU (15).

> Dans tout les cas prévenir un BE le plus vite possible... Mais après les pompiers quand même !

G- Contrôle

Un minimum d'auto-contrôle s'impose. Veillez à ce que tout le monde joue bien le jeu et bonne grimpe à tous !

Liste des responsables de clés

N'hésitez pas à les contacter pour aller grimper... Ils sont là pour ça !

Nom, Prénoms	Adresse et horaire de travail	Adresse soir et we	Téléphone
Pyrénéa Sports secrétariat	Pau, Hédas - 14h - 18h du mardi au vendredi		05 59 27 23 11
Alex Passebon BE	Pau, Hédas ou SAE	Ousse	06 09 89 71 05
Richard Mignot BE	Pau, Hédas ou SAE	Pau	06 80 87 09 79
Thibault Gaffet	Pau, Tourasse	Pau, Tourasse	06 74 59 54 35
Sylvain Chauveau	Pau, Alsace Lorraine	Pau centre	06 75 38 44 66
Lyonel Davy	Alpy'Rando Pau Berlioz	Bizanos	06 42 32 60 99
Félix Chevet	Pau	Pau	06 48 31 83 35
Alain Bruz	Pau centre (ONF - horaire de bureau)		05 59 81 21 07